

## Organisation d'un festival pour fédérer les acteurs culturels du territoire

### Carte postale

---

Thématique : Social et communautaire, culture.  
Titre du projet : Charivari du parc.  
Initiateur du projet : Centre culturel de Bastogne.  
Axe 4, Leader.  
Durée du projet : fin 2009 au 31 décembre 2014  
Localisation : communes de Martelange, Légglise, Habay, Fauvillers, Bastogne et Vaux-sur-Sûre.  
Montant total du projet : 243 000 €.

Afin de fédérer les acteurs culturels du territoire du GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Centre culturel de Bastogne organise depuis 2012 un festival, le Charivari du Parc.



**Mots-clés** : Leader, Groupe d'action locale, parc naturel, culture.

### Description du projet

---

#### Nature du projet, contexte

L'idée du projet est née avant la programmation Leader 2007-2013 : lors de la clôture d'un projet Interreg, le Centre culturel de Bastogne (porteur du projet) a été séduit par un « cabaret écologique » organisé dans un village de Lorraine française. L'événement impliquait la population et mettait en scène des artistes amateurs ; le projet a donc été proposé par le centre culturel au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier constitué en Groupe d'action locale (GAL).

Le territoire du GAL présente un mitage culturel important avec beaucoup d'acteurs aux activités modestes et très locales (musiciens, troupes de théâtre, animateurs de rue...). Ces acteurs ne travaillent généralement pas les uns avec les autres ; le festival a donc pour vocation de remédier à cette situation.

Les partenaires du Centre culturel de Bastogne sont notamment le Centre culturel de Habay (associé, pour le sud de la zone, avec celui de Bastogne), le théâtre Alvéole, la Province du Luxembourg et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Le public cible est en priorité les acteurs culturels du territoire, principalement amateurs : troupes de théâtre, artistes plasticiens, musiciens, poètes, etc.

## Objectifs

L'objectif est de fédérer des acteurs culturels n'ayant jamais travaillé ensemble. Le but est de :

- créer du lien entre les acteurs culturels ;
- mettre sur pied un festival avec un maximum d'acteurs du territoire ;
- faire émerger un sentiment d'appartenance au territoire (d'autant plus que le parc naturel est jeune et que le territoire est étendu et cloisonné) ;
- permettre aux acteurs culturels de gagner en expérience au sein d'un festival qui se veut ambitieux ;
- permettre à des amateurs de participer à un événement de niveau professionnel.

## Description des principales actions menées

Plusieurs actions ont été menées successivement :

- recensement et identification des différents acteurs culturels du territoire ;
- organisation d'une réunion de tous ces acteurs pour expliquer le projet et les faire adhérer dans un esprit de bénévolat ;
- définition et concrétisation de la programmation du festival avec mise en place d'ateliers pour créer des spectacles ;
- construction d'un site internet [indisponible lors de la rédaction de la fiche].

Ces différentes actions ont permis l'existence de quatre représentations, la première à Martelange en 2012, les autres en 2013 et 2014.

Avant la deuxième édition à Bastogne (2013), les points forts et faibles de la représentation de Martelange ont été passés en revue et une étape supplémentaire a été envisagée avec la proposition de « mariages improbables » consistant à mixer plusieurs groupes pour mettre en scène une même partie de spectacle. Par exemple, un groupe d'improvisation d'Habay a pu travailler avec des musiciens en 2013, puis avec un photographe en 2014. Cette façon de présenter le spectacle est aussi une façon de créer du lien entre acteurs ne se connaissant pas au départ.

## Résultats & impacts

En terme de partenaires impliqués : 55 acteurs culturels ont participé au projet (une troupe de théâtre représente un acteur culturel). La fréquentation du festival est passée de 1 500 personnes en 2012 à 5 000 personnes en 2014. L'impact est très positif, le public étant devenu fidèle au fil des années, avec un bon fonctionnement du bouche-à-oreille.

Une enquête de satisfaction réalisée pendant le festival montre que les participants apprécient les programmations (un résultat à pondérer néanmoins car seulement 10% du public présent est estimé avoir participé à l'enquête).

Enfin, le renforcement de la cohésion territoriale est difficile à chiffrer, mais le public identifie le festival avec le territoire du parc, certains le confondant même avec une « fête du parc ».

## Leçons et commentaires

La volonté des partenaires est de pérenniser le festival après la fin de la programmation Leader (2014) ; des questions de financement se posent donc : bénévolat, mutualisation, participation des communes... Il existe cependant une vraie volonté de continuer.

Quelques difficultés :

- S'assurer au départ du soutien des acteurs culturels locaux n'était pas facile, le bénévolat étant requis, même pour les professionnels. Des difficultés de calendrier ont également émergé pour les troupes de théâtre qu'il fallait convaincre de jouer pendant l'été (période d'inactivité pour la plupart).
- Le Centre culturel de Bastogne, n'ayant pas l'habitude de gérer un projet Leader, a commis certaines erreurs, notamment au niveau des appels d'offres (il existe moins de contraintes administratives dans le domaine de la culture où l'on travaille généralement en direct) : certains frais engagés n'ont ainsi pas pu être remboursés, faute de contrats.
- Enfin, la réussite du festival dépend des conditions météorologiques : en 2012, le mauvais temps a ainsi induit une fréquentation relativement faible.

Le projet est transférable : l'expérience du Charivari du Parc peut constituer un bon exemple pour les autres centres culturels de Wallonie qui voudraient développer des projets transcommunaux.

### Aspects financiers

Le budget global du projet est de 243 000 € (avec environ 30 000 € par festival). Le financement est de 45% Feader, 45% Fédération Wallonie-Bruxelles et 10% local (communes).

### Information « contact »

Personne de contact : Donatien Liesse, appui technique du GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Tél : 063/60 80 84.

E-Mail : [donatien@parcnaturel.be](mailto:donatien@parcnaturel.be)

Site web du projet : [www.charivariduparc.be](http://www.charivariduparc.be) [indisponible lors de la rédaction de la fiche]

Site web du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : [www.parcnaturel.be](http://www.parcnaturel.be)

### Auteur et date de mise à jour :

Février 2015.

Avec  
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.